

Toutes les communes doivent voter le budget avant le 15 avril.

Le budget 2015 a été voté le 2 avril 2015.



Le budget 2015

Les orientations budgétaires

Dans un contexte national de baisse des dotations de l'État aux communes, notre première démarche dans le cadre de l'élaboration du budget 2015 a consisté à demander à l'Agence Technique Départementale une analyse financière prospective afin de mieux nous permettre d'appréhender la diminution des dotations pour notre commune ainsi que nos possibilités d'investissement pour les années à venir.

Il ressort ainsi de l'étude que la baisse cumulée des dotations de l'État serait de l'ordre de 25000€ à l'horizon 2019 par rapport à la dotation 2013. Une action combinée sur la fiscalité et sur la maîtrise des charges de fonctionnement limiterait l'effet ciseau entre les charges et les produits de fonctionnement et nous permettrait de réaliser nos projets raisonnés d'investissements.

Sur ces bases les choix budgétaires pour 2015 ont été les suivants:

- Titularisation d'une des employées actuellement en contrat aidé au poste d'assistante à la maternelle à la rentrée scolaire 2015
- Prise en charge du coût des Temps d'Activité Périscolaire
- Maintien du contrat aidé embauché en 2014 au service technique
- Maîtrise de toutes les autres charges de fonctionnement

Concernant les taux des trois taxes directes locales (pour rappel : taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, Cotisation Foncière des Entreprises) le conseil municipal a voté une augmentation de 1%.

Pour 2015 les taux seront donc les suivants :

Taxe d'habitation	11,80%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	6,31%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	59,66%
Cotisation Foncière des Entreprises	21,20%

Ces taux restent très inférieurs aux taux moyens pour les communes comparables à CAPENS.

A noter que les bases d'imposition seront revalorisées par les services de l'État de 0,9%.

Coté investissement nos efforts porteront cette année sur :

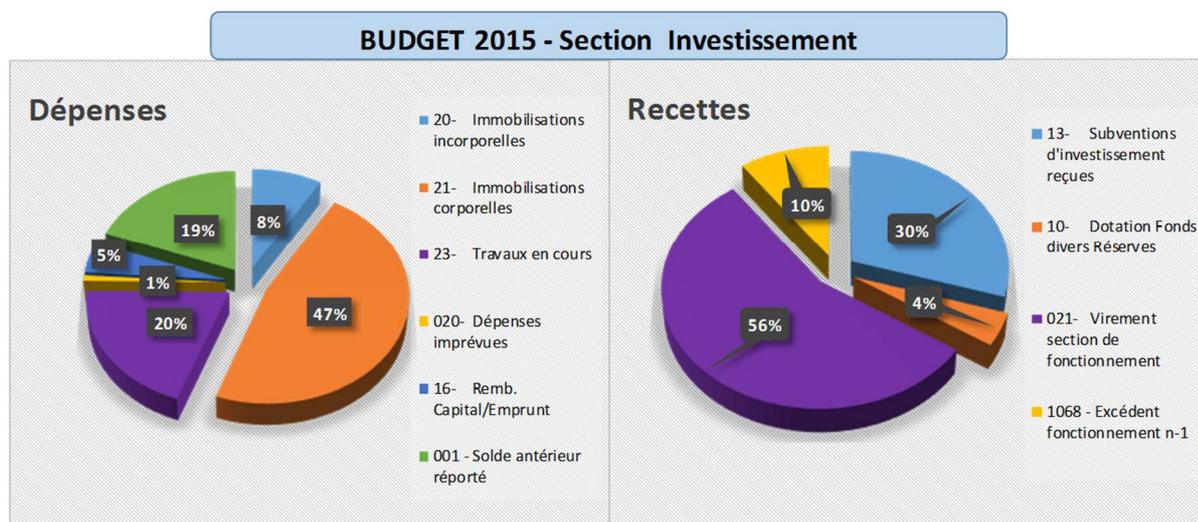
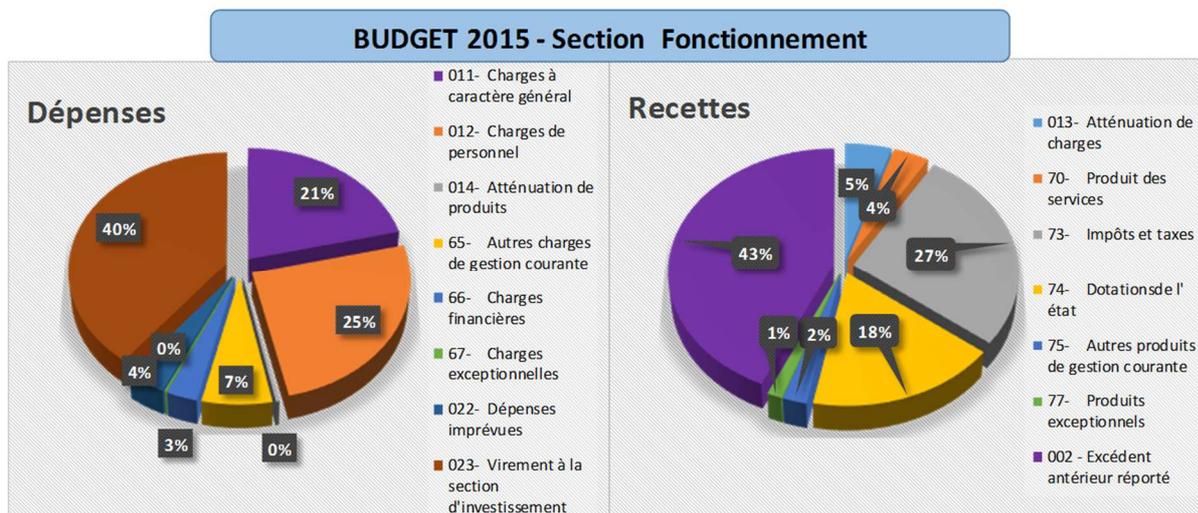
- L'urbanisation de la RD48E (travaux programmés par la précédente municipalité)
- Construction d'un local poubelle aux Quarts
- Ce sont essentiellement des études qui seront réalisées car elles sont le préalable indispensable à tous travaux.

Ces études porterons notamment sur :

- le remplacement de la chaudière de l'école
- l'agrandissement de la cantine scolaire
- l'aménagement de l'aire de jeux de Bousquet
- la réalisation de Plan Communal de Sauvegarde
- l'aménagement du parking de la salle des fêtes

Vu d'ensemble du budget

Le budget primitif 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 224 477€ dont 717 573€ en fonctionnement et 506 904 en investissement



Section Fonctionnement			
Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011- Charges à caractère général	152 048	013- Atténuation de charges	35 000
012- Charges de personnel	181 730	70- Produit des services	26 890
014- Atténuation de produits	2 366	73- Impôts et taxes	192 715
65- Autres charges de gestion courante	48 791	74- Dotations de l' état	126 431
66- Charges financières	21 600	75- Autres produits de gestion courante	16 000
67- Charges exceptionnelles	1 000	77- Produits exceptionnels	10 000
022- Dépenses imprévues	26 932	002 - Excédent antérieur réporté	310 537
023- Virement à la section d'investissement	283 106		
TOTAL DEPENSES	717 573	TOTAL RECETTES	717 573
<i>Virement de l'excédent de la section de fonctionnement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'Investissement		Recettes d'investissement	
20- Immobilisations incorporelles	42 902	13- Subventions d'investissement reçues	151 129
204- Subvention d'équipement versées		16- Nouveaux Emprunts	
21- Immobilisations corporelles	238 581	10- Dotation Fonds divers Réserves	22 836
23- Travaux en cours	99 850	041- Opérations parimoniales	
020- Dépenses imprévues	4 349	021- Virement section de fonctionnement	283 106
041- Opérations parimoniales		1068 - Excédent fonctionnement n-1	49 833
16- Remb. Capital/Emprunt	24 044		
001 - Solde antérieur réporté	97 178		
TOTAL DEPENSES	506 904	TOTAL RECETTES	506 904

Section Investissement

Zoom sur les subventions :

Soutenir les associations, les comités, les amicales, c'est encourager la participation des Capénois à l'animation de leur village. C'est aussi favoriser l'environnement social et le bien-être.

Association Communale de chasse	350
CAPPASSO	350
Coopérative scolaire	719
Couleur pastel	350
Comité des fêtes	6000
Gym volontaire	350
Harmonie batterie fanfare	300
L'A.PL.A.G.E	350
Amicale des pompiers de carbonne	250
TOTAL	9369

